

«ACUSA-News» est-il coupable d'antisémitisme?

Genève La police a perquisitionné la rédaction d'un journal militant pour la cause animale

Christian Lecomte

Sur ordre du juge d'instruction genevois Leonardo Malfanti, une perquisition a eu lieu mardi 16 mai dans le bureau d'Erwin Kessler, président d'Acusa (Association contre les usines d'animaux), à Tuttwil (TG). Les services de la police qui sont intervenus dans le cadre d'une demande d'entraide intercantonale avaient pour ordre de se saisir des exemplaires de la revue *ACUSA-News*.

L'élevage de poules et les camps nazis

Raison de cette confiscation: la revue titrée «Des détentions concentrationnaires aussi en Suisse» compare les conditions «déplorables» d'élevage des poules en Suisse avec ce qui se passait dans les camps nazis. «Des passages de cette revue sont discriminatoires eu égard aux souffrances dont a été victime le peuple juif lors des persécutions nazies et violent l'article 261 bis du Code pénal qui réprime la discrimination raciale», indique le libellé de la commission rogatoire intercantonale.

Sur place, la police n'a retrouvé qu'un seul exemplaire d'archives, quelques 350 000 autres ayant été distribués au mois d'avril sous forme de tous-ménages à Genève et Neuchâtel.

Cette libre diffusion avait cho-

qué beaucoup d'organisations antiracistes, notamment la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (Cicad) qui a déposé plainte contre Acusa (LT du 08.05.2006) «pour propos aux relents antisémites tendant à banaliser l'holocauste et donc le minimiser». Dans un éditorial, Erwin Kessler écrivait entre autres «qu'il serait temps de stopper ces crimes contre les animaux au lieu de ressasser hypocritement les crimes du passé contre l'humanité».

La Cicad se félicite aujourd'hui de cette intervention de la police dans les locaux d'Acusa, «preuve que la justice a pris avec tout le sérieux nécessaire l'amalgame honteux fait entre la détention d'animaux et la Shoah». Sur son site internet, Acusa a réagi en soulignant «qu'une fois de plus on peut voir comment cette loi (muselière) d'antiracisme est utilisée à des fins politiques».

Ce n'est pas la première fois qu'Erwin Kessler se confronte aux organisations antiracistes. Ses fréquents parallèles entre ce qu'il nomme «les souffrances des animaux et la misère dans les camps de concentration nazis» appor-

